

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 108 (1963)
Heft: 8

Artikel: À l'Otan, quoi de nouveau?
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

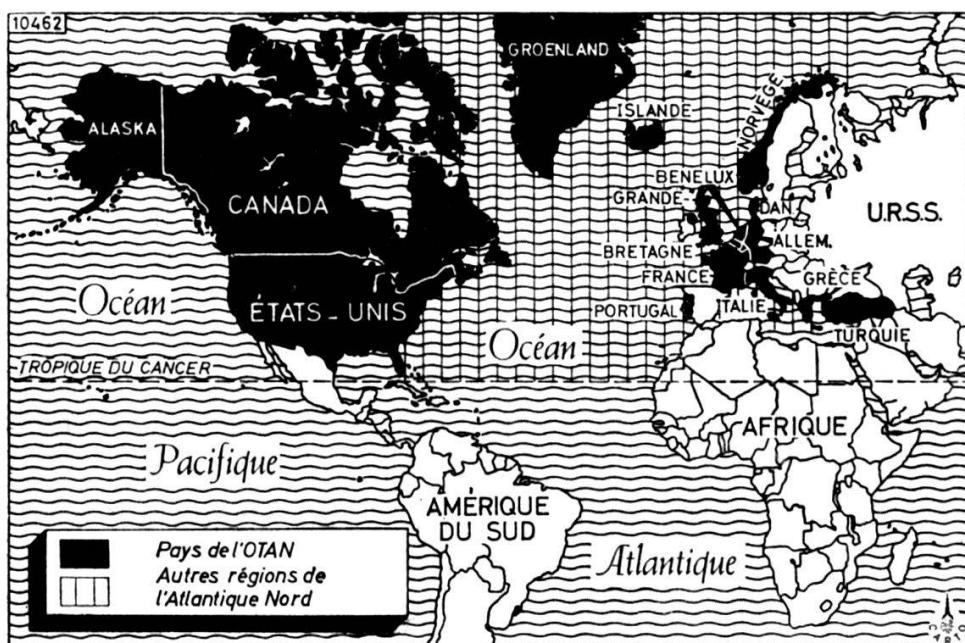
Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

raisonnable de survivre au cas où la dissuasion échouerait. Et nous aurions une Organisation du traité de l'Atlantique Nord qui gagnerait en influence dans son rôle de préservation de la liberté de l'Europe et du monde occidental tout entier.

Général Bruce C. CLARKE

A l'Otan, quoi de nouveau ?¹



La réunion de l'organe suprême de l'Alliance, le *conseil*, composé des ministres des affaires étrangères des pays membres, a eu lieu à Ottawa du 22 au 24 mai. Du point de vue militaire, il a approuvé les mesures prises pour organiser les forces nucléaires qui sont ou seront affectées au commandant supérieur allié en Europe, en fonction des décisions

¹ Il faut préciser que, dans cette chronique, nous abordons, en général, des faits, des mesures prises, qui se rapportent aux côtés militaires de l'Alliance Atlantique et que nous ne faisons pas de la « Zukunftsmusik ».

prises, on s'en souvient, par le président Kennedy et M. Macmillan lors de la conférence des Bahamas.

Ces mesures comprennent notamment:

- a) L'affectation à ce commandant des 180 bombardiers « V » du « Bomber Command » britannique et de 3 sous-marins américains armés de Polaris¹.
- b) La désignation par le commandant suprême allié en Europe (général Lemnitzer), dans son état-major (SHAPE), d'un adjoint responsable devant lui des questions nucléaires, à côté des trois postes d'adjoints (terre, mer, air) qui existent déjà.
- c) Des arrangements destinés à assurer une participation plus large d'officiers des pays membres de l'OTAN, tant pour les activités nucléaires au sein du commandement allié en Europe qu'au Q.G du « Strategic Air Command » à Omaha pour la coordination des plans opérationnels.
- d) La communication d'informations plus complètes aux autorités nationales politiques et militaires.

Les ministres ont reconnu la nécessité de réaliser un équilibre satisfaisant entre les armes nucléaires et les armes classiques.

Il s'agit donc (a, b, et d) d'organiser les forces nucléaires qui sont ou seront affectées au commandant suprême allié en Europe, et d'obtenir des pays membres une augmentation des forces classiques², seul moyen d'obtenir un équilibre satisfaisant avec les armes nucléaires.

* * *

A vrai dire, la récente décision de la France de « retirer » sa flotte de l'Atlantique Nord — après l'avoir déjà fait en Méditerranée — ne cadre guère avec ce vœu du Conseil. Quoiqu'il faille préciser que le verbe « retirer », qui a été

¹ Basés en Méditerranée, ces sous-marins prennent la place, sinon les missions, des I. R. B. M. Jupiter retirés de Turquie et d'Italie.

² Nous donnons plus loin l'opinion du président Kennedy sur ce point. Disons sans plus attendre, qu'il abonde dans ce sens.

employé par la presse et par la radio, alors que, récemment — c'était le 22 juin — elles communiquaient cette nouvelle, puisse prêter à confusion.

Ne nous rappelons-nous pas, en effet, que le Commandant suprême des Forces alliées de l'Atlantique (SACLANT)¹ — dont le rayon d'action s'étend du Tropique du Cancer à l'Océan arctique et des côtes d'Afrique et d'Europe aux eaux territoriales de l'Amérique du Nord² — ne dispose pas en temps de paix — contrairement à SACEUR, le commandant suprême allié en Europe, général Lemnitzer — de forces affectées à son commandement³, mais seulement de « *forces prévues pour affectation* » ?

Il conviendrait donc de dire, de préciser, que la France a annulé l'engagement qu'elle avait pris d'attribuer des forces navales à SACLANT, en temps de guerre. Il y a là une nuance qu'il faut faire, en remarquant que l'on voit mal la Flotte française rester à l'ancre dans ses ports quand des opérations se dérouleraient dans le secteur de SACLANT, dont le résultat ne saurait vraisemblablement être indifférent à la défense des côtes françaises.

Il n'en demeure pas moins que le commandant suprême allié de l'Atlantique, dont l'adjoint signalait récemment l'insuffisance des moyens qui lui seraient attribués en temps de guerre, doit être fort embarrassé — c'est le moins qu'on puisse dire — par le dégagement français. « Un tu l'auras vaut mieux que rien du tout » pourrait-on énoncer en parodiant le proverbe.

Quant aux partenaires de la France à l'OTAN, ils ne peuvent que regretter cette décision qui rappelle, une fois de plus, de la part de Paris, l'attitude de l'Angleterre en mai 1940, au moment de la bataille de France.

* * *

¹ Signalons que « SACLANT » vient de changer de chef. L'amiral américain Harold Page Smith a succédé, le 30 avril dernier, à l'amiral Dennison.

² Y compris le Portugal, mais à l'exclusion de la Manche et des Iles Britanniques qui constituent le commandement de la Manche.

³ Voir R. M. S., décembre 1961 et juin 1963.

On parle beaucoup de « force multinationale » et de « force multilatérale », sans toujours savoir exactement à quoi ces termes correspondent. Aussi n'est-il peut-être pas inutile de chercher à les définir.

Une *force multinationale* est composée de *forces nationales accolées*: contingents, armes, engins, navires de surface, sous-marins nationaux, aviation.

Une *force multilatérale* est une force dont les *éléments* mêmes *sont mixtes*, sont fournis par différents pays: équipages de navires de surface, de sous-marins, d'engins, d'escadres d'aviation.

On sait que le général Lemnitzer — comme ses prédécesseurs — n'est pas partisan d'un commandement multinationnal, d'une organisation du même type; tandis que la politique militaire française s'oppose à toutes les combinaisons supranationales ou multilatérales. Il suffit de rappeler le refus du général de Gaulle à l'offre qui lui était faite de fusées Polaris.

Que la solution française, d'une force de frappe nationale française conduise à une réorganisation de l'OTAN, comme on l'a affirmé dans la presse, ne nous paraît pas inéluctable. Nous avouons ne pas saisir le rapport entre ces deux « machins »; mais bien celui, disproportionnel, qui existera entre l'armement atomique des Etats-Unis et celui de nos voisins de l'Ouest.

* * *

La France se préoccupe de faire adapter les limites territoriales de l'Alliance Atlantique à la nouvelle situation créée par l'indépendance de l'Algérie. Jusqu'à présent, ne l'oubliions pas, c'était elle qui devait en assurer la défense, puisque c'était son propre territoire¹.

M. François Seydoux, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Atlantique nord, vient en effet

¹ Voir R. M. S., décembre 1961, page 568, note de pied 2.

de faire une déclaration sur ce point à ses collègues, le 16 janvier dernier, et le Conseil a constaté que toutes les dispositions du Traité qui concernent les anciens départements français d'Algérie sont devenues sans objet, à dater du 3 juillet 1962.

Cette question n'est pas sans inquiéter pour la défense de l'Europe car, comme le dit le général Carpentier à propos de l'attitude de l'Algérie relative aux accords d'Evian, ce pays pourrait devenir « le Cuba de l'Eur-Afrique »¹.

Mais il y a déjà trois sous-marins américains armés de fusées Polaris dans la Méditerranée, et l'Espagne, qui, on le sait, entretient des contacts avec les Etats-Unis, permettrait, éventuellement, de souder le front sud de l'Europe, entre les côtes de Provence et du Languedoc, avec celles du Portugal, Gibraltar étant un des points forts de cette ligne.

* * *

Le 9 janvier, notre radio suisse-romande (émission du Miroir du monde) parlait de 11 divisions allemandes sur pied. Ce chiffre prête à caution et ne doit pas être atteint. Elle affirmait, d'autre part, la mauvaise préparation à la guerre atomique de l'armée de la République fédérale d'Allemagne, ce qui est encore plus douteux si l'on sait que ce pays est au contraire à l'avant-garde en ce qui concerne la tactique nucléaire.

Il est difficile de préciser davantage depuis son fauteuil, mais peut-être est-il suffisant de citer les travaux de l'Ecole de guerre de Hambourg, en passe de devenir une des premières du genre, et les règlements qui y sont en préparation.

Pour admettre les déficiences dont parlait notre radio, il faudrait croire qu'il y a, chez nos voisins du nord, divorce entre la théorie et la pratique; ce qui ne cadrerait guère avec leurs traditions militaires.

* * *

¹ Revue militaire générale, décembre 1962.

La présence militaire de l'U.R.S.S. à Cuba continue à préoccuper, à juste titre, les Etats-Unis. Il semble bien qu'il demeure là-bas des forces soviétiques appréciables et il est même impossible d'affirmer qu'il n'y reste pas d'armes atomiques.

Qu'elles soient « offensives » ou « défensives », peu importe, car ces termes ne veulent rigoureusement rien dire. Il n'y a pas d'arme qui appartienne strictement à l'un ou l'autre type. Cela dépend de l'emploi qui en est fait et, en particulier, de la priorité de leur utilisation. Un lance-mine, qui tire en préparation ou en appui d'une attaque, est une arme offensive. Le même lance-mine, qui tire en barrage dans la défense d'une position, est une arme défensive. On pourrait multiplier les exemples, mais il faut déjà nous excuser auprès du lecteur de cette digression trop longue!

* * *

De toutes les tractations et propositions relatives à la « force nucléaire interalliée » ou « atlantique » (conférence des Bahamas, conseil ministériel de l'OTAN à Ottawa), il ne résulte, en fait de concret, qu'un nouveau poste d'adjoint chargé des questions nucléaires au Commandement suprême allié en Europe, et les trois sous-marins américains, armés de fusées Polaris, en Méditerranée.

L'effectif des forces *classiques* demeure une préoccupation majeure des responsables de l'OTAN. Il suffira de citer, à ce sujet, le président Kennedy quand il dit, à propos de la contribution de la « riche Europe occidentale » comme il l'appelle : « Nous espérons qu'elle va faire un plus grand effort, tant en ce qui concerne le développement des forces classiques que pour ce qui est de l'assistance au monde sous-développé... Nous avons fait notre part en Europe ».

Mais, en attendant, les 30 divisions estimées nécessaires et réclamées par le général Gruenthal et ses successeurs, pour la région opérationnelle Centre-Europe, ne sont toujours pas là...

* * *

Voilà, n'est-il pas vrai, peu de faits nouveaux. Cependant, il convenait de faire le point et de tenir à jour nos connaissances sur les «troupes encadrantes»¹ que nous ne pouvons ignorer, tout neutres que nous sommes.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

Bilan de la compétition spatiale

Les Soviétiques ont ouvert la course, le 4 octobre 1957, avec leur premier Spoutnik, et les Américains quatre mois plus tard, le 31 janvier 1958, avec un petit engin Explorer. A la fin de cette même année, les Soviétiques en étaient à trois Spoutnik, dont le deuxième avec une chienne à bord, et le troisième dépassant la tonne; puis en fin 1960, ils parviennent à 9 lancements réussis de véhicules, presque tous lourds, au-dessus des 4 tonnes, «Vaisseaux Cosmiques», capables d'emporter un futur passager.

A la fin de 1960, les Américains atteignent un total de 38 engins, tous de poids faibles, et conçus en vue de l'exploration, tous très spécialisés dans leurs missions. Mais déjà apparaissent des engins utilitaires et militaires. A la fin de 1961, ces totaux passent respectivement à 15 et 70. Cependant, les Russes ont mis deux hommes sur orbite. Les Américains développent encore leurs nombreux engins d'exploration, ainsi que d'autres engins utilitaires et militaires; l'un d'entre eux pèse 2 tonnes et comporte une cabine qui inaugure un chimpanzé mis en vol orbital.

En 1961, les Russes augmentent leurs engins lourds et mettent sur orbites parallèles deux hommes (12 et 13 août)

¹ Pour ceux qui s'intéressent aux uniformes, grades et insignes des différents pays de l'OTAN — ce devrait être le cas de nos officiers de renseignements — signalons qu'une brochure vient de paraître à ce sujet chez Hochwacht Verglag, Blumenstrasse 10, Bad Godesberg, Allemagne.